

# Monthion sur la toile !!!



Pour toutes les informations et l'actualité concernant la commune et ses alentours, vous pouvez aller sur [www.monthion.fr](http://www.monthion.fr) et faire partie des nombreux visiteurs qui ont déjà utilisé le site web.

Vous pouvez également retrouver le compte-rendu du Conseil Municipal ainsi que réaliser la réservation et l'annulation à l'Accueil Périscolaire (garderie du matin et du soir et du réfectoire) sur la page d'accueil du site internet dans « Accès direct ».

Pendant votre navigation, si vous avez des idées, des remarques ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter et nous étudierons votre demande.

Pour les associations communales, merci nous préciser vos manifestations organisées tout au long de l'année 2020, nous les annoncerons dans la rubrique « Vie Associative ; Agenda ».

*Merci et bonne visite à tous...*

**Comptes-rendus des  
Conseils Municipaux**

**Réservation & annulation à  
l'Accueil Périscolaire**

Accès direct

Comptes-rendus des  
Conseils Municipaux

Réservation &  
Annulation à  
l'Accueil Périscolaire

Accès rapides

Choisissez une page

Rechercher

Q \_\_\_\_\_ OK

### Le mot du maire

Bienvenue sur le site internet de la commune de MONTHION.

Depuis la création de notre premier site internet en 2003, il n'y avait eu aucune modification ou de mise à jour importante. Le site était vieillissant et ne répondait plus aux normes en vigueur, la Municipalité avec l'aide de la Commission Information et Communication, a décidé de refaire un nouveau site internet.

Ce nouveau support s'inscrit dans l'ère du temps, avec la dématérialisation et la multiplication du numérique dans la société. Vous pourrez trouver différentes informations sur la vie de la commune, son histoire ainsi que sur l'intercommunalité. Comment réaliser vos diverses démarches en ligne pour vos papiers ou vos besoins pour la vie de tous les jours. Maintenant, il sera adapté aux nouveaux moyens de communications : tablettes, Smartphones... et il est à jour pour toutes les nouvelles réglementations en vigueur au sujet du numérique.

Pendant votre navigation, si vous avez des idées, des remarques ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter et nous étudierons votre demande.

Pour terminer, je voudrais remercier Atelier 111 qui a réalisé ce site grâce à sa solution Commu'net, les élus et surtout les administrateurs qui ont fait un super travail et qui continueront à le mettre à jour régulièrement.

Bonne visite à tous !!!

Le Maire, Jean-Claude LAVOINE.